



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 14 FEVRIER 2020

N°1-2020

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	15	<b>FINANCES</b> Acceptation de devis Volets sécurisés - Budget commerce
Présents	12	
Votants	14	

◇ Convocation du 7 février 2020 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil vingt, le vendredi quatorze février à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 7 février, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Étaient présents : Mmes Monique JAMIN, Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mme Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mathias MERCIER, Sylvain LAUNAY

Absents excusés : M Lionel TRIVIERE, Mmes Dominique GUICHARD, Déborah MELISSON

Procurations : Lionel TRIVIERE donne pouvoir à Nicolas BODINEAU  
Dominique GUICHARD « Bénédicte LECERF-CARCOUËT

✍ Lydia LEBASTARD a été désignée secrétaire de séance.

Madame Monique JAMIN expose au Conseil Municipal la consultation menée pour la fourniture et pose de stores sécurisés pour le local communal « café-tabac-restaurant » Le Gourguenez. Ces rideaux sont indispensables pour permettre au gérant d'obtenir l'autorisation d'exploiter le tabac par le service des Douanes.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise CHAIGNON (Blain) pour un montant de 5 794,33 € HT.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2020 Commerce - opération 60.

Pour extrait conforme, le 17 février 2020

Le Maire,

**Monique JAMIN**